Bulletin officiel des armées					
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'emploi, bureau de l'organisation et des effectifs. ARRÊTÉ portant modification des circonscriptions des compagnies de gendarmerie départementale de Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre (La Réunion).					
NOR D E F G 0 7 5 0 1 0 8 A					
Références :					
Décret du 20 mai 1903 (Mention BO/G, p. 1017; BOEM 650) modifié. Décret n° 73-259 du 9 mars 1973 (BOC/SC, p. 523; BOC/G, p. 288; BOC/M, p. 278; BOC/A, p. 150; BOEM 110 et 650) modifié. Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO du 28, texte n° 3; BOEM 120-0*).					
Pièce(s) Jointe(s):					
Une annexe.					

Art 1er. Les circonscriptions des compagnies de gendarmerie départementale de Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre (La Réunion) sont modifiées à compter du 1^{er} février 2007 dans les conditions précisées en annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2.

Référence de publication : BOC N°14 du 19 juin 2007, texte 33.

Art 2. Les officiers, gradés et gendarmes des compagnies de gendarmerie départementale de Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2, R.15-24 1°, R.15-24 4° et R.15-27 du code de procédure pénale.

Art 3. Le commandant de la gendarmerie outre-mer à Arcueil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le général de corps d'armée, major général de la gendarmerie nationale,

Roland GILLES.

Bulletin officiel des armées	

ANNEXE

Compagnies de gendarmerie départementale	Organisation actuelle	Organisation nouvelle
Saint-Denis	PSIG Saint-Denis	PSIG Saint-Denis
	BT La Possession	BT Rivière-des-Pluies
	BT Rivière-des-Pluies	BT Saint-Denis
	BT Saint-Denis	BT Sainte-Marie
	BT Sainte-Marie	BT Sainte-Suzanne
	BT Sainte-Suzanne	
Saint-Paul	PSIG Saint-Paul	PSIG Saint-Paul
	BR Saint-Paul	BR Saint-Paul
	BT Bois-de-Nèfles	BT Bois-de-Nèfles
	BT La Saline	BT La Possession
	BT Le Piton-Saint-Leu	BT La Saline
	BT Les Avirons	BT Le Piton-Saint-Leu
	BT Les Trois-Bassins	BT Les Trois-Bassins
	BT Plateau-Caillou	BT Plateau-Caillou
	BT Saint-Gilles	BT Saint-Gilles
	BT Saint-Leu	BT Saint-Leu
	BT Saint-Paul	BT Saint-Paul
Saint-Pierre	PSIG Saint-Pierre	PSIG Saint-Pierre
	BR Saint-Pierre	BR Saint-Pierre
	BT Cilaos	BT Cilaos
	BT Entre-Deux	BT Entre-Deux
	BT L'Etang-Salé	BT L'Etang-Salé
	BT La Plaine-des-Cafres	BT La Plaine-des-Cafres
	BT La Rivière-Saint-Louis	BT La Rivière-Saint-Louis
	BT Le Tampon	BT Le Tampon
	PP Les Trois-Mares	BT Les Avirons
	BT Petite-Ile	PP Les Trois-Mares
	BT Ravine-des-Cabris	BT Petite-Ile
	BT Saint-Joseph	BT Ravine-des-Cabris
	BT Saint-Philippe	BT Saint-Joseph
	BT Saint-Pierre	BT Saint-Philippe
		BT Saint-Pierre